Problèmes d'affichage ? Affichez cette newsletter dans votre navigateur.

Bulletin F8URC semaine 30

Ce bulletin relève les articles parus dans la semaine sur notre site de news. Mais il contient aussi ses propres articles, comme la rubrique nouveaux radioamateurs, les décisions de CA, l'agenda du week-end... Ce bulletin est le votre n'hésitez pas à annoncer vos manifestations, merci de le diffuser le plus largement possible.

Si vous aimez nos articles, cliquez sur les icônes des réseaux sociaux, vous apporterez ainsi un soutien à nos actions. N'hésitez pas à retwitter nos articles à les mettre sur vos murs Facebook, faites circuler les informations

Bonne lecture à tous et n'hésitez pas à nous rejoindre.

Disparition de la F0 : Le REF est il responsable ?

En décembre 2010 avec l'ED13, F6FRA, administrateur du REF-Union pour PACA, a rédigé une lettre type dont le but était une grande campagne de communication. Elle a été lancée sous la bienveillance du CA de l'époque dirigé alors par F6IOC responsable de l'opération 3000 (Relancer les 3000 adhérents perdus) et sous la direction de F5DBT[1] président de PACA à ce moment là. Chaque ED devait envoyer une lettre type aux députés et aux sénateurs de son département, signée du président de l'ED avec le

sigle du REF et la RUP en entête. Cette lettre faite au nom du REF, réclamait plusieurs choses à juste titre, mais **surtout elle demandait la mise en conformité de la législation française avec les lois internationales,** c'est comme ça que l'administration a interprété cette phrase extraite de la lettre type :

*« …Intervenez auprès de Mr le Premier Ministre et de Monsieur le Ministre de l'Industrie **en vue de faire modifier les textes qui règlementent le radioamateurisme en France** afin que les radioamateurs français soient égaux vis-à-vis de leurs grands voisins européens… »*

Dans un article daté du 23 janvier 2011 l'ADREF13 se vante que déjà 46 départements ont envoyé la lettre à **292 députés et 149 sénateurs**. Le 5 mars 2011 l'ADREF13 publie le résultat de cette campagne avec la réponse du Ministre parue au JO du 18 janvier 2011 aux **108 questions** posées par les députés… Il est indéniable, que l'administration a été plus qu'agacée de recevoir une telle pression politique et on peut lire dans cette réponse quelques règlements de compte entre l'administration et les radioamateurs.

Analysons la réponse du Ministre lorsqu'il écrit :

« …les examens organisés par l'administration française sont sélectifs, avec des taux de réussite d'environ 63 % (à comparer avec les niveaux de certains pays européens qui peuvent dépasser 90 %) surtout, certains pays attribuent plusieurs indicatifs au même radioamateur, ce qui a pour conséquences de gonfler le nombre de radioamateurs… »

Cette position de la France vis-à-vis des autres pays de la CEPT est affligeante. Dans la réalité la France se situe à égalité avec les autres pays CEPT quant au niveau des connaissances demandées pour la licence HAREC, le programme est celui de la CEPT. Nous avons pu comparer les questions françaises avec la Belgique, la Suisse et l'Allemagne qui publient leurs QCM, le niveau est équivalent. Le système de notation n'est pas identique, pour la France chaque réponse fausse vaut un point en moins et chaque bonne réponse vaut 3 points, alors que les autres pays il faut 75% de réussite (le pourcentage varie selon les pays et la classe de licence), ce qui revient à peu près au même. Quant à gonfler le nombre des radioamateurs en leur attribuant plusieurs indicatifs, de telles accusations n'ont rien à faire dans une réponse ministérielle… L'administration sous entend elle, par cette phrase, que les associations, responsables de la formation, font mal leur travail ce qui explique le taux faible de réussite…

*« …Concernant les indicatifs, dans un souci de répondre à la demande des radioamateurs, l'administration a proposé, début 2009, la possibilité de réattribuer aux radioamateurs ayant une certaine ancienneté les indicatifs courts (à 2 lettres au suffixe au lieu de 3), ce que **les associations ont refusé**… »*

En 2009, l'URC n'a pas pu siéger à cette réunion… Le REF était une nouvelle fois seul à cette réunion, il s'agissait de présenter la nouvelle présidente F6IOC… Qu'a obtenu le REF en échange ?

*« …Cependant, l'utilisation de la classe d'émission numérique, associée au **protocole « D-Star »** (Digital Smart Technology for Amateur Radio), n'a pas été autorisée par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP),… L'ARCEP estime que cette utilisation sortirait du périmètre expérimental, présenterait des risques en termes de sécurité publique et **n'est pas conforme au cadre réglementaire tant national qu'international… »***

Il s'avère qu'à l'époque l'administration avait tort, que l'administration n'a pas pu faire autrement que de faire évoluer la réglementation dans le bon sens. Sur ce point toutes les associations étaient unies et ont rendu un dossier conjoint sous la présidence du REF assurée par F1DUE. **L'évolution est donc possible.**

« …La réglementation française des services radioamateurs est conforme aux dispositions européennes générales relatives aux communications électroniques et au règlement des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Le code des postes et des communications électroniques (CPCE) reprend ainsi les dispositions européennes et internationales existantes. Ce cadre juridique a été validé à plusieurs reprises par le Conseil d'État, saisi au contentieux par des radioamateurs… »

En effet entre 1998 et 2000 lors de la sortie de la réglementation précédente, il s'avérait que le texte n'était

pas conforme. Un certain nombre d'associations, dont l'URC, ont saisi le Conseil d'Etat sur 5 points[2]. Le REF a soutenu l'administration. Sur les 5 saisines, 4 ont été déboutées, mais une a été gagnée par les associations. Il a été demandé à l'administration de revoir sa copie et de tenir compte des règlements de l'UIT… Il est vrai qu'à l'époque cette action a suspendu les examens pendant 2 ans, manière pour l'état de nous punir de ce que nous dénoncions. A l'époque l'URC prônait la licence unique, c'est le terme mal choisi qui voulait dire que l'on souhaitait l'abandon de l'examen de CW, ce qui était internationalement souhaité et qui était déjà accordé dans certains pays. Il n'a jamais été question de la suppression de la F0.

« …En conclusion, il ne semble pas que la faiblesse historique (en nombre) de la population radioamateurs française soit liée directement au cadre réglementaire applicable, qui a connu de nombreux aménagements favorables à cette activité... »

Dans cette phrase, on sent l'agacement de l'Etat à l'encontre des questions qui ont été posées par le REF, et nous sommes bien obligé d'approuver cette phrase. Effectivement si le radioamateurisme n'attire pas les jeunes ce n'est pas de la faute des examens, mais la faute des associations qui n'ont pas de politique générale de développement vis-à-vis de la jeunesse, qui sont des associations vieillissantes, sectaires et rétrogrades et qui refusent de soutenir toute idée envers la jeunesse, préférant se replier sur elle-même.

« En tout état de cause, toute nouvelle évolution de la réglementation des services d'amateurs ne pourrait que se faire en conformité avec le cadre juridique international, sauf à priver les radioamateurs de leur reconnaissance par les institutions internationales comme le Service de radiocommunications de l'UIT. »

Et la conclusion de la réponse écrite du ministre est fatale !

En janvier 2011, suite à la demande des ED du REF qui ont assailli les élus de la même question demandant la réforme de la réglementation, le Ministre répond qu'il va le faire, mais qu'il n'autorisera que les licences reconnues internationalement par l'UIT…

Ce qui veut dire suppression de la F0, puisqu'elle n'a aucun équivalent CEPT car elle n'est pas reconnue internationalement…

Maintenant chacun pourra répondre à la question : le REF est-il responsable de la suppression des F0, sachant que la réponse est gravée dans le marbre de la République, et qu'on ne peut pas demander un droit de réponse au Journal Officiel.

Et demain que peut on faire ? Tous unis on peut demander la création des 3 niveaux de licence recommandés par la CEPT et conformes aux textes de l'UIT comme le préconise le projet de l'URC publié il y a maintenant 2 ans !

A voir sur le sujet

• Blog de F6HQY

• Le blog onlineradio en a parlé mais le lien n'est plus disponible

• Lettre type de F6FRA

• A lire sur le blog de ADREF13 lettre envoyée par ED13 Progression de la campagne

• Questions à l'Assemblée Nationale : Choisir la XIII législature (2007-2012) et mettre comme mot clé "radioamateurs" En haut à gauche le nombre de questions concernant le sujet pendant cette législature : 108.

• Lire la réponse du Ministre, elle est la même pour toutes les questions de tous les députés.

[1] F5DBT s'est fait élire DRU de PACA hors délais, il n'a donc pas pu être présenté à l'AG de Saint Jorioz. Il a été coopté au CA ensuite. Il s'avère que son élection à la présidence de la région n'était pas statutaire, puisqu'il n'avait pas cotisé les 3 années précédent son élection. Il n'a pas pu terminer son

mandat de 3 ans et il est donc parti du REF à l'AG 2011 puis il est devenu président de Radioamateurs France…

[2] Voir les OCI, de l'époque, téléchargeables sur le site de l'URC

Bande 2,3 - 2,4 GHz

Répondez au sondage pour soutenir l'occupation de cette bande : ***Répondre aux questions***

Fréquences libres : Enquête de l'ARCEP

FREQUENCES 'LIBRES' L'ARCEP lance une consultation publique sur l'utilisation des bandes de fréquences " libres ", c'est-à-dire des fréquences (la plus connue étant le Wi-Fi) ne nécessitant pas d'autorisation ni de déclaration préalable. Qu'est-ce qu'une fréquence 'libre' ? Ces fréquences 'libres' présentent ainsi l'avantage de minimiser les démarches administratives pour leurs utilisateurs et de faciliter des utilisations flexibles et innovantes …

En savoir plus

Adhésion 2014

Les adhésions se font pour l'année civile du 1er janvier au 31 décembre. Nous arrivons en milieu d'année, nous proposons qu'à partir de juin t**outes les adhésions seront à 15€ comme membre d'un radioclub**. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Adhésion possible en ligne sur notre site

Sur le site de l'ANFR

Bienvenue aux nouveaux et aux anciens qui reviennent

Si vous les connaissez n'hésitez pas à leur faire connaitre l'URC

	Du 18 au 25 juillet	
F5NLG	PIERS DE RAVESCHOOT Jean-philippe	22810
F4HJH	PERQUIER Christophe	27500
F6DUW	BOURGEOIS Michel	85000
F4HJF	Liste Orange	
F4GYG	Liste Orange	
F4WBH	VALADIER Gérard	84320
F4HIV	Liste Orange	
F4HJG	GILLIOCQ Antoine	62280
FM5EB	DOUGE Dominique	97228

DX du week-end

Consulter le site des annonces DX Consulter les DX de la semaine

Date	**Participants**	**Lieu**
Actuellement	5H9AC	Tanzania
Actuellement	VP5/I8NHJ	Turks and Caicos Islands
Actuellement	ZF1DX	Cayman Islands
Jusqu'au 28	3B8/VK3QK	Mauritius Island
22/07 au 6/08	5H1NE	Zanzibar Archipelago (IOTA AF-032)
23 au 27	YJ0OU	Vanuatu
23 au 28	KU9C/VP9	Bermuda
24/07 au 3/08	YF1AR/5	Tambelan Island (IOTA OC-122)
25 au 28	ZB2/VA3ITA	Gibraltar
25/07 au 8/08	3D2AG/P	Rotuma Island
26 au 27	TF/G3TXF	Grimsey Island (IOTA EU-168) in RSGB IOTA
26 au 31	EJ1Y- EJ0PL	Great Blasket Island (IOTA EU-007) Blasket Islands
26/07 au 1/08	VP2V/K6TOP	Tortola Island , British Virgin Islands
26/07 au 8/08	V29SH	Antigua Island (IOTA NA-100)

27 au 31	T88DF	Palau
27/07 au 16/08	C21BN	Nauru Island

Concours du week-end

Liste complète, les règlements et les résultats sur le site SM3CER

Calendrier 2014 non paru à ce jour

Liste complète, les règlements et les résultats sur le site WA7BNM

Excusez nous de la coquille de la semaine dernière due à une erreur de manipulation

+ NCCC RTTY Sprint	0145Z-0215Z, Jul 25
+ NCCC Sprint	0230Z-0300Z, Jul 25
+ RSGB IOTA Contest	1200Z, Jul 26 to 1200Z, Jul 27
+ County Hunters CW Contest	1400Z-2400Z, Jul 26 and 1400Z-2400Z, Jul 27
+ ARS Flight of the Bumblebees	1700Z-2100Z, Jul 27

425 DX news 1212

A venir voir sur le site

En savoir plus

Lighthouse 2014-31

LIGHTHOUSE CALENDAR -
25/07-28/07 BV0L: Liu-Ch'iu Yu WLOTA:2889 QSL BV2KI (d)
25/07-27/07 ED1K: Isla Ons WLOTA:1173 QSL EA1NK (d/B)
25/07-27/07 G5XV: Isle of Wight WLOTA:2985 QSL Buro
25/07-27/07 PY5ARP: Ilha do Mel WLOTA:1435 QSL Direct/Buro
26/07-27/07 5B4AIF: Cyprus Island WLOTA:0051 QSL EB7DX (d)
26/07-27/07 9A/HA9MDN: Vir Island WLOTA:4050 QSL H/c (d/B)

26/07-27/07 9A/OM2FY: Krk Island WLOTA:1342 QSL H/c (d/B)
26/07-27/07 9A/OM3RM/P: Vis Island WLOTA:1899 QSL OM3RM (d/B)
26/07-27/07 9A1RAB: Rab Island WLOTA:2198 QSL 9A2EU (d/B)
26/07-27/07 C4I: Cyprus Island WLOTA:0051 QSL M0OXO OQRS
26/07-27/07 CR2V: Ilha das Flores WLOTA:0947 QSL HB9CRV (QRZ.com)
26/07-27/07 CR5CW: Cabo de Santa Maria DFFA:Fa-06 DFP:FAL06 POR-013 WLOTA:0144 QSL LotW

En savoir plus

Les Nouvelles DX
NUMERO: 845
DATE: 17/07/14
http://LesNouvellesDX.fr
A PROPOS:
N'oubliez pas la 36e Convention du Clipperton DX Club (CDXC) qui se tiendra à Issoire (Puy-de-Dôme) les 19, 20 et 21 septembre pour un week-end haut en couleur. Vous pouvez trouver tous les détails ainsi que le bulletin d'inscription sur le site http:// http://wp.cdxc.org/
Jean Michel F6AJA

LNDX n°845

Toutes les rubriques habituelles avec un peu de retard cette semaine Pour vous abonner remplir le formulaire sur le site LNDX Les anciens numéros sont sur cette page

En savoir plus

Contact ARISS le 29 juillet

Le camp de l'espace de l'école Rossall à Fleetwood en Angleterre a rendez vous avec ISS le **29 juillet à 14h01 UTC** avec une liaison télébridge opérée par W6SRJ en Californie

Une vidéo de l'évènement sera disponible ICI

Le contact sera retransmsi par echolink AMSAT (node 101 377) et JK1ZRW (node 277 208) ainsi que sur IRLP Discovery Reflector 9010.

Liste des questions

En savoir plus

F8GDP en FFF-287

En savoir plus

Les chiffres 2013 de l'ANFR

Le rapport annuel 2013 de l'ANFR est sorti. Vous pouvez le télécharger à cette adresse Deux pages concernent les radioamateurs (32 et 56). Combien de radioamateurs en France en 2013 ? 14167 indicatifs dont 344 radioclubs et 674 stations répétitrices (relais et balises) soit 13149 radioamateurs en activité, ce qui rapporte 620678 € auxquels il faut ajouter les taxes pour …

En savoir plus

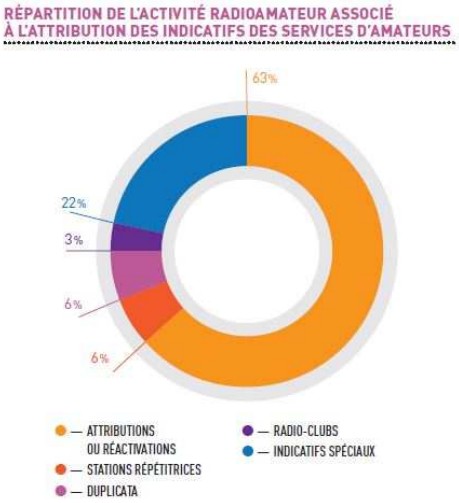

Site de simulation en physiques

Pour vous aider dans différents domaines techniques, il existe des sites dont celui de l'université du MANS: http://ressources.univ-lemans.fr /AccesLibre/UM/Pedago/physique/02/

qui par l'usage de la simulation peut vous expliquer certains phénomènes de physiques. Ces explications peuvent etre utile à un passionné ou aider une personne souhaitant acquérir de nouvelles connaissances. Pour visualiser les différentes animations, il est nécessaire de …

En savoir plus

Ecouteurs écoutés

Echelon est un nom de code utilisé pendant de nombreuses années par les services de renseignements des États-Unis pour désigner une base d'interception des satellites de télécommunications commerciaux. Par extension, le réseau Echelon désigne le système mondial d'interception des communications privées et publiques (SIGINT), élaboré par les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande dans le cadre du …

En savoir plus

Le point sur la réforme des licences

Dès que l'on parle de cette fameuse licence F0 supprimée, il y a maintenant 2 ans, l'émoi est particulier et les commentaires se déchainent sur internet. Pendant ce temps là, l'URC travaille et obtient des avancées écrites, pas des comptes rendus soit disant validés.

Nous nous sommes questionnés de savoir s'il fallait ou pas les publier. Mais au vu des âneries qui paraissent, à grand coup de droits de réponse inappropriés il nous a semblé opportun de faire le point. Voir le dossier complet sur le site de l'URC

En savoir plus

Portail de l'URC MAJ(1)

Le portail de l'URC fait peau neuve, nous avons souhaité que cette première page soit le reflet de notre association et qu'elle contienne tout ce que nous faisons et que l'on puisse accéder à nos différents sites et rubriques depuis cette page.

Deux versions sont disponibles

• Une première version accessible à cette adresse

• Une deuxième version qui s'inspire de la charte graphique utilisée dans les différents sites est visible à cette adresse

• Après quelques messages nous signalant que la consultation des pages étaient difficile depuis un mobile, nous avons créé une nouvelle version à cette adresse

Nous sommes partagés sur le look à conserver, alors comme c'est vous qui consultez le site, vous pouvez voter sur le template de votre choix.

En savoir plus

Coupe du monde de Football

Diplômes DFIFA1 et DFIFA2

En savoir plus

Tour de France 2014

A l'occasion du Tour de France l'URC lance un nouveau diplôme, le TDF2014. Ce diplôme est gratuit pour

tout le monde et sera envoyé en PDF pour tous les radioamateurs et SWL qui le demanderont qu'ils soient ou pas adhérent de l'URC. Règlement et commandes sur le site de l'URC

En savoir plus

Les petites annonces de l'URC

Un nouveau service gratuit pour tous les radioamateurs et écouteurs. Vous pouvez consulter et déposer vos annonces. Localisation des annonces avec Google Map, jusque 4 photos par annonce. Pour publier une annonce, il suffit de créer un compte, l'interface est très simple mais efficace, à diffuser sans modération. Lien du flux RSS à intégrer : http://annonces.urc.asso.fr/feed Mode d'emploi simplifié : …

En savoir plus

L'Agenda du week-end

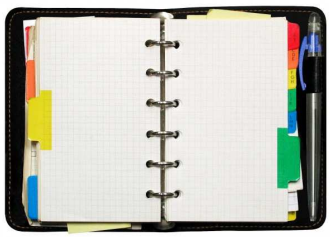

• **Samedi 26:** Marennes

La boutique de l'URC

Une visite s'impose

Promotion spéciale

jusqu'au 31 juillet

les 3 livres de formation 30€ frais de port compris avec téléchargement gratuit du Tome 2 en PDF

Aller à la boutique

ABONNEZ-VOUS
A
RADIO CB connection magazine
Chaque mois, tous les nouveaux produits passés au banc d'essai
Tous les mois, un dossier complet sur les radiocommunications de loisirs
Toute l'actualité du DX dans le monde entier.
Retrouvez l'actualité des Associations à travers toute la France.
CADEAU D'ABONNEMENT *
Un portatif BAOFENG UV-5R
offert par
SARCELLES DIFFUSION
ABONNEMENTS CLUBS, tarif spécial, nous consulter. 02 35 44 25 25

BULLETIN D'ABONNEMENT à RADIO CB connection

*Abonnez-vous et participez au tirage au sort d'un portatif BAOFENG UV-5R

à découper ou à photocopier et à retourner, accompagné de votre règlement à :
PRESSE NORMANDE DE COMMUNICATION,
Radio CB Connection, BP 19 - 76310 SAINTE-ADRESSE

❑ Oui, Je m'abonne à Radio CB CONNECTION pour 1 AN au prix de 45€* : soit 6 numéros + 1 Hors série. Je réalise ainsi une ECONOMIE DE 10€ !

❑ Oui, Je m'abonne à Radio CB CONNECTION pour 2 ANS au prix de 85€* : soit 12 numéros + 2 Hors série. Je réalise ainsi une ECONOMIE DE 25€ !

*Tarif valable pour le mois de parution

CEE (hors France) : ajouter 12€ de surtaxe postale pour 1 AN et 24€ pour 2 ANS).
RÈGLEMENT HORS FRANCE : UNIQUEMENT PAR MANDAT INTERNATIONAL.
Autres pays hors CEE, nous consulter 02 35 44 25 25

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant à FUNKLIT - 55 Bd de l'Embouchure - 31200 TOULOUSE
Sauf opposition écrite de votre part, ces informations pourront être utilisées par des tiers.

NOM
PRÉNOM AGE
PROFESSION
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE
TÉLÉPHONE
Ci-joint mon règlement à l'ordre de PRESSE NORMANDE DE COMMUNICATION :
❑ chèque bancaire ❑ chèque postal ❑ mandat
Je souhaite que mon abonnement commence au numéro ..... inclus

A retourner à PRESSE NORMANDE DE COMMUNICATION • Radio CB CONNECTION
Abonnement - BP 19 - 76310 SAINTE ADRESSE

Se désabonner - Modifier votre souscription

URC 162 rue Roger Salengro 62330 ISBERGUES